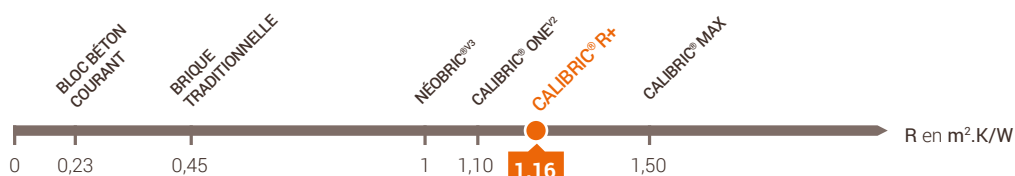


Robustesse et technicité pour le collectif



Les + PRODUITS

- **Résistance thermique optimisée** (R = 1,16 m².K/W)
- **Traitement efficace des ponts thermiques** sans rupteur
- **Excellente tenue au feu**, même sous contrainte de charge élevée
- **Certifiée QB, NF Th-S**, et titulaire d'un DTA du CSTB
- Poids de la brique < 20kg



CARACTÉRISTIQUES PRODUIT



	BRIQUE DE CALEPINAGE ET RÉHAUSSE		
	CALIBRIC® R+ (brique de base)	CALIBRIC® R+ (brique de calepinage)	CALIBRIC® R+ (réhausse)
Référence Produit	CAL27	CAL28	CAL05
Dimension (ép x h x L) en mm	200 x 314 x 500	200 x 249 x 500	200 x 110 x 500
Poids unitaire en kg	19,5	16	6,5
Quantité au m ² ou ml	6,3 / m ²	2,0 / ml	
Quantité par palette	50		80
Référentiel de pose	DTA n°16/15-711*V1 (publié le 02/03/2016)		
Conforme au marquage CE	www.terreal.com/fr/marquage-ce et EN 771-1 "Spécifications pour les éléments de maçonnerie - Partie 1 : Briques de terre cuite"		

Site de fabrication : Colomiers



L'ASTUCE CALIBRIC® R+

Parfaitement adaptée aux contraintes (résistance mécanique et feu) des ouvrages collectifs, la Calibric® R+ est la brique la plus légère, et la seule du marché présentant un poids inférieur à 20 kg dans sa catégorie (briques destinées au collectif, R>1)

Elle contribue à baisser de manière significative les descentes de charge de l'ouvrage.

Sa préhension facile et son poids optimisé permettent également d'améliorer les conditions de travail sur chantier.

R = 1,16 m².K/W



Brique de structure à pose collée.
Maçonnerie d'épaisseur 20 cm,
isolante de type a (R > 1 m².K/W).

La Calibric® R+ dispose de performances techniques adaptées aux exigences du logement collectif (ouvrages de 2^{ème} et 3^{ème} famille) et ERP.

DOMAINE D'EMPLOI

Construction de murs à enduire, porteurs ou non porteurs, pour tout type de constructions courantes :

- > Logements collectifs en immeuble,
- > Maisons individuelles groupées,
- > Bâtiments à usage commercial, industriel ou agricole

Utilisation possible dans toutes les zones sismiques



PERFORMANCES TECHNIQUES

MUR	PERFORMANCE THERMIQUE DE LA PAROI* - Épaisseur d'isolant					INERTIE THERMIQUE
	Th 32		Th 30		Th 24	
	80 mm	100 mm	120 mm	140 mm	120 mm	
CALIBRIC® R+ + complexe de doublage PSE	mur 31,8 cm R = 3,71 U = 0,26	mur 33,8 cm R = 4,31 U = 0,22	mur 35,8 cm R = 5,26 U = 0,18	mur 37,8 cm R = 5,91 U = 0,16	mur 35,8 cm R = 6,46 U = 0,15	Légère
CALIBRIC® R+ + laine minérale + doublage brique 4 cm	mur 34,5 cm R = 3,78 U = 0,25	mur 36,5 cm R = 4,40 U = 0,22	mur 38,5 cm R = 5,03 U = 0,19	mur 40,5 cm R = 5,65 U = 0,17	-	Lourde ⁽¹⁾

(1) Lourde : la maçonnerie Calibric® R+ avec système isolant de contre cloisons terre cuite est, selon les règles Th1, considérées comme paroi à inertie lourde et donc très favorable au confort d'été. * R en m².K/W et U en W/m².K

	CALIBRIC® R+
Référence Produit	CAL27
Résistance thermique (en m ² .K/W)	R = 1,16
Résistance à la compression	9 MPa (RC 90)
Résistance moyenne à la compression normalisée des éléments	fb = 11,25 MPa
Résistance caractéristique à la compression de la maçonnerie	fk = 5,1 MPa (mortier colle)
Résistance au feu	<ul style="list-style-type: none"> • Mur nu – Charge 10t/ml = REI 30 • Laine de Roche 100 + 10 – Charge 23t/ml = REI 90 • Tout type de doublage collé PSE ou PU 80 à 140 avec BA 10 ou BA 13 – Charge 15t/ml = REI 30 • Polyplac Brick – Charge 23t/ml = REI 60
Affaiblissement acoustique PV CSTB n° AC 13-26048601	<ul style="list-style-type: none"> • Doublage thermique 80+10 → Rw+Ctr = 41 dB • Doublage thermo-acoustique 80+13 → Rw+Ctr = 47 dB • Doublage laine minérale → Rw+Ctr = 49 dB • Brique seule → Rw+Ctr = 37dB
Résistance à l'arrachement (Enduits)	RT > 0,8 Mpa Support classe RT3, enduits type OC2 ou OC1
Pose	Joint mince avec mortier colle Calibric®
Type de maçonnerie	Maçonnerie d'isolation rapportée (type a)
Données environnementales	Données disponibles sur les FDES TERREAL : www.inies.fr

Tous les PV d'essais, de calcul et les certificats sont disponibles sur demande auprès de l'assistance technique.



ACCESSOIRES GAMME



Chainages verticaux



Tableaux d'ouvertures



Chainages horizontaux

Voir page 42